

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D87-2017

Séance du 23 novembre 2017 – Convocation du 14 novembre 2017

Compte rendu affiché le 1^{er} décembre 2017

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Michel HU, Christine PERRIN-ESSERTAISE, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Philippe BIRKER, Patrick RACHAS, Vincent VIVO.

Absents représentés

Claire LEBAHAR par Guillemette DEBORDE ; Youcef BOUREZG par Alain GOJON ; Myriam MARMONIER par Maria DA SILVA PIRES ; Xavier LAURE par Marc GRAZIANA ; Pascal NICOT par Sylviane CARISSIMI ; Andrée MANGUELIN par Yves ARTETA.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	27
Exprimés	27

Objet : Tarifs 2018 foire et marché

Comme chaque fin d'année, il est proposé de fixer les tarifs applicables aux droits de places pour les foires et marchés pour application à compter du 1^{er} janvier 2018.

	MARCHE HEBDO		FOIRE DU 1ER MAI	
	2017	2018	2017	2018
Abonnés marché le ml pour l'année/trimestre	7.60	7.60	7.00	7.00
Abonnés le ml pour la foire				
Non Abonnés marché le ml par marché/foire + extension du ml abonné par marché/foire	1.70	1.70	22.00	22.00
Débride le ml	Sans objet		70.00	70.00
Raccordement électrique				
- Abonnés marché par trimestre	25.00	25.00		
- Non abonnés marché/foire	3.50	3.50	9.00	9.00

La perte de la clé d'ouverture des bornes du marché sera facturée 60,00€.

Le paiement de l'abonnement est suspendu dès 3 mois d'absence pour accident ou maladie.

CIRQUES - VOGUES - AMBULANTS SEMAINE			VOGUE DU 1ER MAI	
Cirques par m2 / jour de représentation	1.05	1.05		
Forfait journalier fluides pour les cirques	6.50	6.50		
Forfait journalier électricité			7.50	7.50
- Petits Métiers :				
Jour férié	35.50	35.50	50.50	50.50
Jour de week-end	15.00	15.00	15.00	15.00
- Salles de Jeux				
Jour Férié	55.50	55.50	75.50	75.50
Jour de week-end	23.00	23.00	23.00	23.00

- Gros Métiers				
Jour férié	85.50	85.50	120.50	120.50
Jour de week-end	35.00	35.00	35.00	35.00
Boutiques, bancs et stands				
- le ml/jour férié	2.15	2.15	3.05	3.05
- le ml/jour de week-end	1.00	1.00	1.00	1.00
Jeux à pièces ou jetons				
- le ml/jour férié	3.55	3.55	4.05	4.05
- le ml/jour de week-end	1.50	1.50	1.50	1.50
Stationnement caravanes / jour	3.00	3.00	4.00	4.00
<u>AMBULANTS SEMAINE</u>				
- Forfait Journalier	10.00	10.00		
- Forfait journalier électricité	3.50	3.50		
<u>CAMION MAGASIN</u>				
Vente sur Déballage				
- Forfait journalier	60.00	60.00		

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- VU l'avis de la commission Foire et Marchés en date du 27 Octobre 2017,
- **ADOpte les tarifs communaux de droits de places pour les foires et marchés comme fixés ci-dessus pour l'année 2018,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 23 novembre 2017
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 29/11/2017
- Publication ou affichage le 30/11/2017
Valérie GLATARD, Maire.